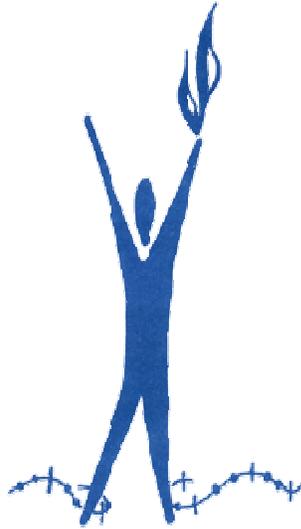


LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »

Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. »

Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°119 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ».

Semaine du 16 au 22 juillet 2018



En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 22 juillet 2018, au moins 498 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.

TABLE DES MATIERES**PAGES**

<i>SIGLES ET ABREVIATIONS</i>	3
<i>0. INTRODUCTION</i>	4
<i>I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME</i>	5
<i>I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE</i>	5
<i>I.1.1.DES PERSONNES TUEES PAR DES POLICIERS</i>	5
<i>I.1.2.DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES</i>	5
<i>I.2. DES PERSONNES ENLEVEES ET / OU PORTEES DISPARUES</i>	6
<i>I.3.DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE ET DES POLICIERS</i>	6
<i>I.4.DES PERSONNES ARRETEES PAR DES POLICIERS, DES IMBONERAKURE, DES AGENTS DU SNR ET DES ADMINISTRATIFS</i>	7
<i>I.5. VIOLATION DES DROITS ECONOMIQUES SOCIO-CULTURELS</i>	8
<i>II. FAITS SECURITAIRES</i>	9
<i>III. CONCLUSION</i>	11

SIGLES ET ABREVIATIONS

BRARUDI : *Brasseries et Limonaderies du Burundi*

BSR : *Bureau Spécial de Recherche*

CDS : *Centre de Santé*

CNDD-FDD : *Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie*

DCE : *Directeur Communal de l'Enseignement*

ECOFO : *Ecole Fondamentale*

FNL : *Front National de Libération*

ONG : *Organisation Non Gouvernementale*

OPJ : *Officier de Police Judiciaire*

PN : *Police Nationale*

SNR : *Service National de Renseignement*

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations et des violations des droits de l'Homme ont été enregistrées : au moins 5 personnes tuées dont 4 cadavres retrouvés, 4 enlevées, 7 torturées et 12 arrêtées arbitrairement.

Des jeunes Imbonerakure affiliés au parti au pouvoir CNDD-FDD, des policiers, des agents du SNR et des administratifs sont pointés du doigt comme étant les auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas de tuerie, d'enlèvement, de torture et d'arrestation arbitraire dont sont victimes des opposants et prétendus opposants du régime du Président Pierre Nkurunziza.

Des contributions forcées pour les élections de 2020 sont aussi signalées dans ce bulletin.

I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE

I.1.1.DES PERSONNES TUEES PAR DES POLICIERS

Une personne tuée en commune et province Bururi

En date du 18 juillet 2018, Kwasa de la composante sociale Twa a été fusillé par un policier sur la colline Burarana, commune et province Bururi lorsqu'il tentait de résister à son arrestation. Des sources administratives à Bururi indiquent que la victime venait de voler 50 kg de haricot sur la colline Mudahandwa. Les sources sur place à Burarana ajoutent que les autres Batwa de Mibira se sont vengés en blessant grièvement Mathias Ndikumana, âgé de 26 ans, membre du comité mixte de sécurité et originaire de la commune Mutaho, province Gitega.

I.1.2.DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Un corps sans vie retrouvé en commune Mukaza, Bujumbura Mairie

En date du 16 juillet 2018, dans la matinée, sur l'avenue de l'imprimerie tout près de l'Université du Burundi, campus Mutanga et l'ECOFO du Jardin Public de Nyakabiga, un corps sans vie de Gélase Nzeyimana, âgé de 31 ans, chauffeur, a été retrouvé par la population. Selon des sources sur place, la victime, fils de Rubin Gitwanganya et Yvonne Sinigirira, est natif de la colline Gitanga, commune Gisagara, province Cankuzo et résidait en zone Rohero en commune Mukaza. Selon des sources policières de la zone urbaine de Nyakabiga, il avait été étranglé et amené sur ce lieu, en commune Mukaza, Bujumbura Mairie. Les auteurs et les mobiles de cet assassinat restent inconnus.

Un corps sans vie retrouvé en commune Mugamba, province Bururi

En date du 18 juillet 2018, un corps sans vie de Pierre Kazobavako, commerçant âgé de 43 ans, originaire de la commune Kayokwe, province Mwaro a été découvert à Cogo, en zone Vyuya, commune Mugamba, province Bururi. Les auteurs de même que le motif du crime restent inconnus.

Un corps sans vie retrouvé en commune Bukemba, province Rutana

En date du 21 juillet 2018, dans la matinée, sur la colline Muyombwe, zone Butare, commune Bukemba, province Rutana, Vital Muhitira, âgé d'au moins 60 ans, a été retrouvé mort à son domicile. Selon des sources sur place, Vital a été tué dans la nuit par des individus qui ont fait irruption dans sa maison. La victime a été tuée à coups de poignards. Les administratifs à la base font savoir que des enquêtes sont déjà en cours pour connaître les auteurs ainsi que le mobile de ce crime.

Un corps sans vie retrouvé en commune Gitanga, province Rutana

En date du 21 juillet 2018, sur la colline Maramvya, zone Kinzanza, commune Gitanga, province Rutana, un corps sans vie d'un garçon du nom de Ntirampeba, âgé de 7 ans a été retrouvé dans la vallée de Mugonera. Selon des sources sur place, il a été égorgé et les auteurs sont inconnus ainsi que le mobile. La police et l'administration ont déjà commencé des enquêtes.

1.2. DES PERSONNES ENLEVEES ET / OU PORTEES DISPARUES

Quatre personnes enlevées en commune Mukaza, Bujumbura Mairie

En date du 18 juillet 2018, vers 17 heures, 4 jeunes hommes qui n'ont pas été identifiés ont été enlevés par 6 policiers à bord d'un véhicule de type pick-up immatriculé A273A PN, sur l'avenue de la mission au centre-ville, zone urbaine de Rohero, commune Mukaza, Bujumbura Mairie. Selon des sources sur place, les policiers se sont arrêtés près de ces jeunes puis les ont embarqués par force et les ont placés sous les sièges arrière en les frappant pour qu'ils ne lèvent pas la tête pour se faire voir et ont pris la direction menant vers le quartier asiatique.

Une personne enlevée en commune Muha, Bujumbura Mairie¹

En date du 13 juillet 2018, vers 19 heures, Alexis Sindagije alias Beбето, chef du quartier Musama et membre du parti FNL aile d'Agathon Rwaswa, a été enlevé par un agent du SNR au bar « chez Janvier », en zone Kanyosha, commune Muha, Bujumbura Mairie. Selon des sources sur place, Alexis attendait un ami à ce bar, et l'agent l'a embarqué au bord d'un véhicule aux vitres teintées vers une destination inconnue. Les mêmes sources précisent qu'Alexis avait déjà subi des menaces et intimidations de la part des responsables du CNDD-FDD en commune Muha.

1.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE ET DES POLICIERS

Une personne torturée en commune Kiremba, province Ngozi

En date du 19 juillet 2018, sur la colline Kivoga, commune Kiremba, province Ngozi, Japhet Riyazimana, membre du parti FNL, aile d'Agathon Rwaswa, a été battu par Mvukiye et Schadrack, des jeunes Imbonerakure du parti CNDD-FDD dirigés par Viateur Rivuzimana, représentant-adjoint de ce parti au niveau de cette colline. Selon des sources sur place, la victime rentrait chez elle et a été accusée d'avoir voté contre le changement de la constitution, au cours des élections référendaires. Sa santé était dans un état critique.

Deux personnes torturées en commune Kiremba, province Ngozi

En date du 20 juillet 2018, sur la colline Kivoga, commune Kiremba, province Ngozi, Déo Nsengimana et Josias Bararunyeretse, membres du parti FNL, aile d'Agathon Rwaswa, ont été tabassés par des Imbonerakure Mvukiye, Schadrack et Viateur Rivuzimana. Selon des sources sur place, ils allaient voir leur ami tabassé, la veille, par ces Imbonerakure qui l'accusaient d'avoir voté contre le changement de la constitution. Selon les mêmes sources, Déo Nsengimana et Josias Bararunyeretse ont été ligotés et tabassés par ces Imbonerakure avant d'être conduits au cachot de la police à Kiremba.

¹ Cette personne avait été rapportée dans la section des personnes enlevées et ou portées disparues par le SNR dans le Bulletin hebdomadaire Iteka n'ijambo numéro 118 mais elle a été retrouvée incarcérée au cachot du SNR à Bujumbura.

Une personne torturée en commune Gahombo, province Kayanza

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 17 juillet 2018 indique qu'en date du 14 juillet 2018, sur la colline Rukago, commune Gahombo, province Kayanza, le prénommé Nathanaël, membre du parti FNL, aile d'Agathon Rwasa, a été tabassé par des Imbonerakure. Ils l'accusaient d'avoir lancé une pierre à Jean Bosco Niyonzima alias Nyangoma, DCE en commune Gahombo. Il a été incarcéré au cachot de la commune avant d'être libéré après avoir payé une amende.

Une personne torturée en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 21 juillet 2018, en zone et commune Buhiga, province Karuzi, Chadrack Niyonkuru, âgé de 25 ans, a été tabassé par l'OPJ de la commune Buhiga au cachot. Selon des sources sur place, il venait d'être arrêté après avoir failli tuer son père qui lui demandait pourquoi il avait démoli un Kiosque familial et pris tout l'argent, sur la colline Ruyaga, zone Rutonganikwa, commune Buhiga.

Une personne torturée en commune Butaganzwa, province Kayanza

En date du 22 juillet 2018, vers 22 heures, sur la colline Rugoma, zone Ninga, commune Butaganzwa, province Kayanza, Paul Nzoyisaba a été battu par des jeunes Imbonerakure du CNDD-FDD. Selon des sources sur place, il était accusé de n'avoir pas donné une contribution au parti au pouvoir pour les élections 2020.

Une personne torturée en commune Rango, province Kayanza

En date du 21 juillet 2018, le soir, sur la colline Nyarusange, commune Rango, province Kayanza, Rénatus Ndayisaba, membre du parti FNL aile d'Agathon Rwasa a été tabassé par deux Imbonerakure, Saïdi alias Niga et Mutoni. Ils l'accusaient de ne pas vouloir cotiser pour les élections de 2020. Ils l'ont frappé à la tête avec un bâton et son oreille a été déchirée. Il est allé se faire soigner au CDS de Gasenyi de cette même commune.

1.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES POLICIERS, DES IMBONERAKURE, DES AGENTS DU SNR ET DES ADMINISTRATIFS

Une personne arrêtée en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie

En date du 17 juillet 2018, vers 14 heures, un prénommé Dieudonné, résidant au quartier Gasenyi, zone urbaine de Gihosha, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie, a été arrêté par des policiers pendant qu'il prenait son déjeuner à son domicile. Selon des sources sur places, des policiers à bord d'un véhicule double cabine sans plaque se sont introduits chez lui et l'ont conduit au cachot du BSR. Dieudonné venait de passer quelques jours en provenance de la Belgique où il faisait ses études doctorales en Biologie. Le mobile de son arrestation reste jusqu'ici inconnu mais il a été relâché en date du 18 juillet 2018 après le paiement d'une somme d'argent dont le montant n'a pas été révélé.

Trois personnes arrêtées en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie

En date du 20 juillet 2018, des policiers et des militaires ont fait une fouille perquisition pour le contrôle des cahiers de ménages et d'irréguliers, de la 13^{ème} à la 15^{ème} avenue du quartier Mutakura, zone urbaine de Cibitoke, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie. Selon des sources sur place,

trois personnes ont été arrêtées sur la 15^{ème} avenue et elles ont été relâchées en cours de route vers le chef-lieu de la zone après avoir donné une rançon allant 5000 à 10 000 fbu.

Quatre personnes arrêtées en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie

En date du 16 juillet 2018, des policiers et militaires ont fait une fouille perquisition pour le contrôle des cahiers de ménages et d'irréguliers de la 9^{ème} à la 11^{ème} avenue du n°60 au n° 90, zone urbaine de Cibitoke, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie. Selon des sources sur place, quatre personnes ont été arrêtées et relâchées après avoir donné une somme de 2000 fbu chacune.

Une personne arrêtée en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 16 juillet 2018, Dastan Ciza alias Gaseke, de la colline Buheka, zone Kazirabageni, commune Nyanza-lac, province Makamba, a été arrêté et conduit au cachot du poste de police de la commune Nyanza-Lac par le commissaire communal de police. Les sources sur place révèlent que la victime est accusée d'avoir déterré les corps des personnes enterrées, il y a plusieurs années. Selon les mêmes sources, ce jeune homme a découvert cette fosse commune lorsqu'il fabriquait des briques dans cette localité.

Deux personnes arrêtées en commune Gatara, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 17 juillet 2018 indique qu'en date du 15 juillet 2018, sur la colline Kibenga, commune Gatara, province Kayanza, Jean Pierre Ruzoza, chef de colline Kibenga et Jean Claude, membre du parti FNL, aile d'Agathon Rwaswa et frère de Pelate Niyonkuru, Ministre de la Culture et des Sports, ont été arrêtés et incarcérés au cachot de la commune. Selon des sources sur place, ces victimes ont été reprochées de n'avoir pas empêché les membres du FNL d'aller accueillir Pelate, le ministre issu de leur parti. Le chef de colline a été relâché le lendemain après avoir payé une somme de 40 000 fbu aux autorités communales tandis que Jean Claude a été acheminé au cachot du commissariat provincial de police à Kayanza et a été relâché le 17 juillet 2018.

Une personne arrêtée en commune et province Makamba

En date du 21 juillet 2018, vers 20 heures sur la sous colline Gahosha, colline Kirama, commune et province Makamba, des Imbonerakure Eric, Aloys, Nahayo et Frédéric ont arrêté un motard prénommé Thomas au moment où il s'arrêtait pour aller se soulager, ils l'ont accusé de tentative de viol d'une femme qu'il transportait sur sa moto. Ils l'ont conduit au cachot du commissariat de police où il a été détenu toute la nuit avant d'être libéré le lendemain le 22 juillet 2018 à 10 heures du matin après témoignage de la femme.

1.5. VIOLATION DES DROITS ECONOMIQUES SOCIO-CULTURELS

Violation du droit d'accès aux services publics en commune et province Kirundo

En date du 16 juillet 2018, tous les axes de la ville de Kirundo ont été barrés par des Imbonerakure pour demander aux passants de présenter des reçus pour la contribution aux élections de 2020. Selon des sources sur place, même dans les quartiers, ces derniers ont exigé un reçu de paiement de 2000 fbu. Aucune personne n'a le droit d'accès au service public sans présentation dudit reçu, ajoutent les mêmes sources. A titre d'exemple, en date du 17 juillet 2018, le matin, un Imbonerakure et le chef de

la sous-colline Kabagabaga, colline Kavomo dans la zone Kirundo-rural, commune et province Kirundo ont interdit à toute personne de cette localité de puiser de l'eau sur une fontaine sans exhiber le reçu de paiement de contribution. Ceux qui n'en avaient pas ont été obligés de rebrousser chemin.

II. FAITS SECURITAIRES

Contributions forcées en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 21 juillet 2018, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, Phocas Sindaruhuka, chef de zone Buhiga et représentant communal du parti CNDD-FDD, accompagné de cinq Imbonerakure dont Gérard alias Saidi et Asmani ont érigé une barrière sur la route qui mène vers le marché de Kamahoro. Selon des sources sur place, ils ont arrêté tous les passants leur demandant de présenter des reçus de contribution aux élections de 2020. Les mêmes sources ajoutent que ceux qui n'en avaient pas ont été obligés de retourner chez eux ou de payer sur place pour pouvoir continuer leur chemin. Les fonctionnaires de l'Etat et autres employés doivent payer 2000 fbu par ménage en plus des retenues mensuelles sur leurs salaires. Les autres citoyens paient 1000 fbu par ménage.

Contributions forcées en commune Ntega, province Kirundo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 17 juillet 2018 indique que depuis le 14 juillet 2018, sur les collines Kinyovu, Carubambo, Mariza et Makombe, zone Mugendo, commune Ntega, province Kirundo, le chef de colline Carubambo Paul Nsabimana, un enseignant Pascal Havyarimana et un Imbonerakure Oscar Bintunimana, ont arrêté tous les passants qui n'ont pas payé la cotisation de 2000 fbu par personne pour les élections de 2020. Selon des sources sur place, tous les jeunes à partir de 18 ans ainsi que les élèves doivent payer un montant de 1000 fbu chacun. Cette activité qui est soutenue par l'administrateur communal, Philippe Ngabonziza est obligatoire même pour les vulnérables.

Des cotisations forcées en commune Mwakiro, province Muyinga

En dates du 20 et 21 juillet 2018, le matin, des représentants du parti CNDD-FDD des collines Bugonza dans la zone Mwakiro, de Rusheri, de Bukwanzi et de Rugabano dans la zone de Rugabano de la commune Mwakiro, province Muyinga, accompagnés de jeunes Imbonerakure ont dressé quatre barrières de contrôle et de perception des cotisations pour les élections de 2020. Ceux qui se dirigeaient au marché de Rugano devaient s'exécuter ou rebrousser chemin.

Des contributions forcées en province Bururi

En date du 20 juillet 2018, Frédéric Niyonzima, Gouverneur de la province Bururi a tenu une réunion de service à l'intention de tous les cadres et chef de service de la province. Selon des sources sur place, un des points à l'ordre du jour était la réparation du véhicule de travail de ce même gouverneur. Ainsi, un montant de plus de huit millions est nécessaire pour cette réparation. D'après les mêmes sources, le Gouverneur a intimé l'ordre aux chefs de service de toute la province qu'ils sont tenus à instruire leurs subalternes de contribuer pour la remise en bon état de ce véhicule. Un compte bancaire a été ouvert à la banque pour le versement de ces frais, ajoutent les mêmes sources.

Une personne rançonnée en commune Rutegama, province Muramvya

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 17 juillet 2018 indique qu'en date du 15 juillet 2018, le nommé Nyenama de la colline Musama, commune Giheta, province Gitega a été libéré après avoir payé une rançon de 500 000 fbu au chef de poste de police, nommé Nzoyihiki et au chef communal du SNR Evariste. Selon des sources sur place, la victime avait été arrêtée en date du 14 juillet 2018, sur la commune Rutegama, province Muramvya, en possession de deux sacs de chanvre. Les mêmes sources indiquent que ces sacs de chanvre ont été gardés par les deux agents.

Une personne menacée en commune Rugombo, province Cibitoke

Depuis le 16 juillet 2018, sur la septième transversale, commune Rugombo, province Cibitoke, le nommé Ndayisenga, âgé de 28 ans, commerçant de produits BRARUDI et membre du parti FNL aile d'Agathon Rwasa, vit une peur suite aux rumeurs véhiculées par Ncuti détenant aussi un dépôt des produits BRARUDI et des jeunes Imbonerakure auxquels il avait donné de l'argent pour accuser Ndayisenga de tenir des réunions nocturnes avec des jeunes du parti FNL. Selon des sources sur place, en dates du 17 et du 19 juillet 2018, la police de la localité a fait deux fouilles perquisitions au domicile de Ndayisenga mais aucun objet compromettant n'a été trouvé.

Incitation à la justice populaire en commune Cendajuru, province Cankuzo

En date du 16 juillet 2018, au cours de la réunion hebdomadaire de sécurité, l'administrateur de la commune Cendajuru en province Cankuzo a demandé aux chefs de collines de ne plus évoquer le problème de voleurs nocturnes. Selon les sources sur place, cette autorité a martelé qu'il faudrait plutôt l'appeler pour lui montrer le cadavre du voleur et a ajouté que ceux qui l'ont compris n'ont plus de tel problème. A cette réunion, participaient les chefs de services, les représentants des organisations communautaires et d'autres représentants des ONGs opérationnelles au niveau communal. Selon les mêmes sources, les participants craignent que des assassinats ciblés et des actes de justice populaire se commettent suite aux propos de cette autorité.

Un fusil retrouvé en commune Gisagara, province Cankuzo

En date du 19 juillet 2018, sur la sous-colline Gasanyi, colline Mburi, zone Camazi, commune Gisagara, province Cankuzo, un fusil de type kalashnikov, 5 chargeurs dont deux garnis de balles, ont été retrouvés par des enfants dans un champ de caféiers. Selon des sources sur place, cette arme et ses chargeurs ont été récupérés et conservés au commissariat de police de Cankuzo.

Des jeunes Imbonerakure déployés sur la frontière Burundo-Tanzanienne en commune Gisagara, province Cankuzo

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 juillet 2018 indique que des jeunes Imbonerakure de la commune Gisagara en province Cankuzo sont placés par l'administrateur communal sur les collines Bunyerere dans la zone Gisagara et Bumba dans la zone Camazi à la frontière avec la Tanzanie, pour officiellement réguler la sécurité sur cette frontière. Ces jeunes du parti au pouvoir y ont été déployés pour faire face, d'après cette autorité de la commune, aux hommes armés de fusils qui font des embuscades pour voler de l'argent et autres biens à la population. Ces Imbonerakure font également des fouilles perquisition dans des ménages de cette localité.

III. CONCLUSION

Des violations des droits de l'Homme et allégations de violations, consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans différents coins du pays.

Des cas de tuerie, d'enlèvement, de torture, d'arrestation arbitraire et illégale ciblés à l'endroit des opposants et prétendus opposants du pouvoir du parti CNDD-FDD sont rapportés.

Des contributions forcées pour des élections de 2020 ont été observés au cours de cette semaine.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes qui est attribuée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.